

**Délibération n° DEL\_2026\_027**

Date de convocation : 30 mars 2026  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 32  
Nombre de délégués votants : 0  
Nombre de pouvoirs : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
(Séance du 7 AVRIL 2026)**

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le mardi 07 avril 2026 à 20 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents :**

M. AUSSANT Claude, Mme BERGES Isabelle, M. BONNEMASON Bernard, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. MARTIN Fernand, Mme MOULAT Monique, Mme PAQUOT Christine, Suppléant de Mme Monique MOULAT, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. SASSOUBRE Guy, M. BUNEL Marcel, Mme LASIERRA Hélène, M. BARBAN Jean-Louis, M. MONTOULIEU Jean, M. ROTH Patrick, Mme MORTIAU Carole, M. BRAUD Jean-Luc, M. PLAA Grégory, Mme SANCHOU Alexandra, Mme MOURASSE Léa, M. LAMAGNERE Gérard, M. LASSALLE Christian, Mme GRISMONDI Muriel, M. SARRAILH Gérard, M. CAZANAVE Patrick, M. BOUSQUET Michel, M. PARADAS-SAEZ Andy, Mme MAYSOUNABE Amandine

**Absents ou excusés :**

Mme OMPRARET Fabienne

**Secrétaire de séance** : Mme MOULAT Monique

\*\*\*\*

**OBJET : DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'OSSAU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE****RAPPORTEUR : M. CASAUBON Jean-Paul, Président**

Vu l'article L.123-4 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la délibération n°2020-91 du 29 septembre 2020 qui fixe à « 8 » le nombre d'administrateurs du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), en plus du Président ;

Considérant que le Conseil d'administration du (CIAS) doit être composé, en nombre égal :

- de membres élus en son sein au scrutin uninominal majoritaire par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale
- de membres extérieurs à l'organe délibérant nommés par le Président parmi les représentants :
  - des associations familiales (sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales) ;
  - des associations de retraités et de personnes âgées du département ;
  - des personnes handicapées du département ;
  - d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'élection d'une liste de quatre représentants du Conseil communautaire au Conseil d'administration du CIAS.

**Élection**

- **1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Les opérations de vote étant achevées, il est procédé au dépouillement des bulletins et il est proclamé les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... zéro
- b. Nombre de votants..... trente-deux
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... un
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... quatre
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... vingt-sept
- f. Majorité absolue ..... quatorze

a obtenu 27 voix (vingt-sept voix) la liste constituée des membres suivants :

- Mme Nadège POUEYMIROU-BOUCHET
- M. Claude AUSSANT
- Mme Léa MOURASSE
- Mme Amandine MAYSOUNABE

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

**PROCLAME** Mme Nadège POUEYMIROU-BOUCHET, ayant obtenu la majorité absolue, représentante de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau au Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale ;

**PROCLAME** M. Claude AUSSANT, ayant obtenu la majorité absolue, représentant de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau au Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale ;

**PROCLAME** Mme Léa MOURASSE, ayant obtenu la majorité absolue, représentante de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau au Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale ;

**PROCLAME** Mme Amandine MAYSOUNABE, ayant obtenu la majorité absolue, représentante de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau au Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le



ID : 064-246400337-20260407-DEL\_2026\_027-DE

**Le Président,  
Jean-Paul CASAUBON**